

Le Président : M. François de MAZIÈRES

Les Vice-présidents :

M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Philippe BRILLAULT,
Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY,
M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THÉVENOT,

Les autres membres du Bureau :

M. Patrice PANNETIER, M. Arnaud HOURDIN, M. Patrick CHARLES.

Sont excusés :

Les Vice-présidents :

M. Claude JAMATI,
Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER,
M. Philippe BENASSAYA,
M. Luc WATTELLE,
M. Richard RIVAUD, représenté par M. Alain SANSON,
M. Olivier DELAPORTE, représenté par M. Pierre SOUDRY,
M. Olivier LEBRUN.

Nombre de membres du Bureau : 19

Nombre de membres présents : 12

Objet : Adhésion à l'association ATEC ITS France.

**Le Bureau, légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIÈRES
le 20 décembre 2016,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2015-12-01, du Conseil communautaire de Versailles
Grand parc du 10 décembre 2015, approuvant l'accord-cadre sur les mobilités
innovantes du territoire de Versailles Grand Parc ;

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, dans l'exercice de ses
compétences statutaires portant sur le développement économique,
l'aménagement de l'espace communautaire et les déplacements, s'est engagée,
à travers l'accord-cadre sur les mobilités innovantes conclu le 10 décembre 2015,
à soutenir l'expérimentation et le déploiement des mobilités de demain.
Dans cet optique, le territoire s'est récemment positionné sur différents appel à

projets Français et Européen (Véhicule autonome, filière hydrogène, vélos innovants) nécessitant aujourd'hui de se rapprocher de réseaux d'experts pour échanger sur les expérimentations en cours et valoriser sur la scène nationale et internationale les cas d'usage portés par le territoire.

L'association ATEC ITS France répond pleinement à ces enjeux en accompagnant les acteurs publics de la mobilité à relever ces nouveaux défis sociétaux en favorisant notamment les échanges avec tous les professionnels de la mobilité française (chercheurs, entreprises, collectivités). Par son action, elle promeut le développement des nouvelles technologies dans les transports, aussi baptisées ITS (Intelligent Transport Systems and Services) qui contribuent à l'émergence de la ville intelligente. Enfin ATEC ITS France est également la seule association de niveau national dans le domaine de l'exploitation durable des systèmes de transport urbains et interurbains.

Ses activités prennent principalement la forme :

- de journées techniques thématiques, souvent destinées à lancer un débat ou à le conclure ;
- d'un congrès international francophone annuel (plus de 1300 participants, 60 exposants, 90 conférences et tables rondes sur l'actualité des ITS) ;
- d'une revue trimestrielle, TEC, traitant de sujets techniques et scientifiques, et de des nouvelles mobilités sous l'angle des enjeux et des solutions possibles pour les territoires. Elle sert également de support de communication d'excellence, ouverte aux membres ;
- d'animations de groupes de travail. Les membres de l'association sont mobilisés pour traiter de problématiques clés, éclairer les décideurs (études de marché), favoriser le déploiement des ITS (appui au montage de projet, plan national de développement des ITS) et former les acteurs de la mobilité.

Après un an de concertation ponctuée par de nombreux événements (2014/2015), la réflexion orchestrée par ATEC ITS France sur la structuration de la Mobilité Intelligente française (Mobilité 3.0) a abouti à la rédaction d'un Livre Vert. Celui-ci, remis au Secrétaire d'État chargé des Transports à l'occasion du 22ème congrès mondial ITS de Bordeaux (octobre 2015), a mobilisé un grand nombre de pionniers français. Ensemble, ils ont décidé de s'unir au sein d'ATEC ITS France, pour agir groupés, dans un esprit de coopération.

Ils ont ainsi pour ambition de donner corps à l'excellence française, mais aussi de la faire rayonner à l'international et d'aider les collectivités à développer les solutions de mobilité intelligente les plus efficaces pour leur territoire.

Les enjeux pour l'agglomération sont donc multiples :

- intégrer le premier réseau des acteurs de la mobilité intelligente en France,
- bénéficier d'expertises et de ressources pour favoriser le déploiement des projets ITS,
- partager et valoriser les démarches d'innovations et les résultats,
- contribuer à la promotion du savoir-faire français, au niveau national et international,
- se former en participant aux journées techniques et événements.

ATEC ITS France propose aux nouveaux adhérents un tarif préférentiel sur deux ans de 570.20€ TTC.

L'adhésion permet de surcroît de bénéficier :

- d'un abonnement à la revue TEC par représentant,
- de participer aux groupes de projet ATEC ITS France,

- de recevoir un exemplaire des rapports techniques de l'association et l'accès à toutes les informations relatives à ATEC ITS France (annuaires adhérents),
- de publier gratuitement des nouvelles brèves dans le "Savoir vite" de TEC ,
- 20% de réduction par personne pour toutes les manifestations d'ATEC ITS France dans la limite du nombre de représentants,
- de participer à l'Assemblée Générale l'association.

DÉCIDE :

- 1) *d'approuver l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'association ATEC-ITS France ;*
- 2) *d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer le bulletin d'adhésion et tout document s'y rapportant.*

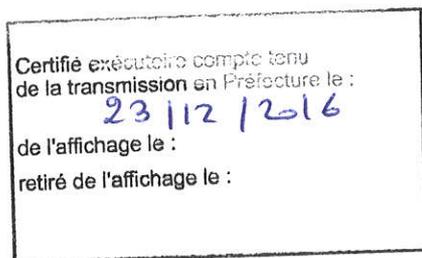
M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 12

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait en deux exemplaires originaux,
A Versailles, le 20 décembre 2016.



Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services